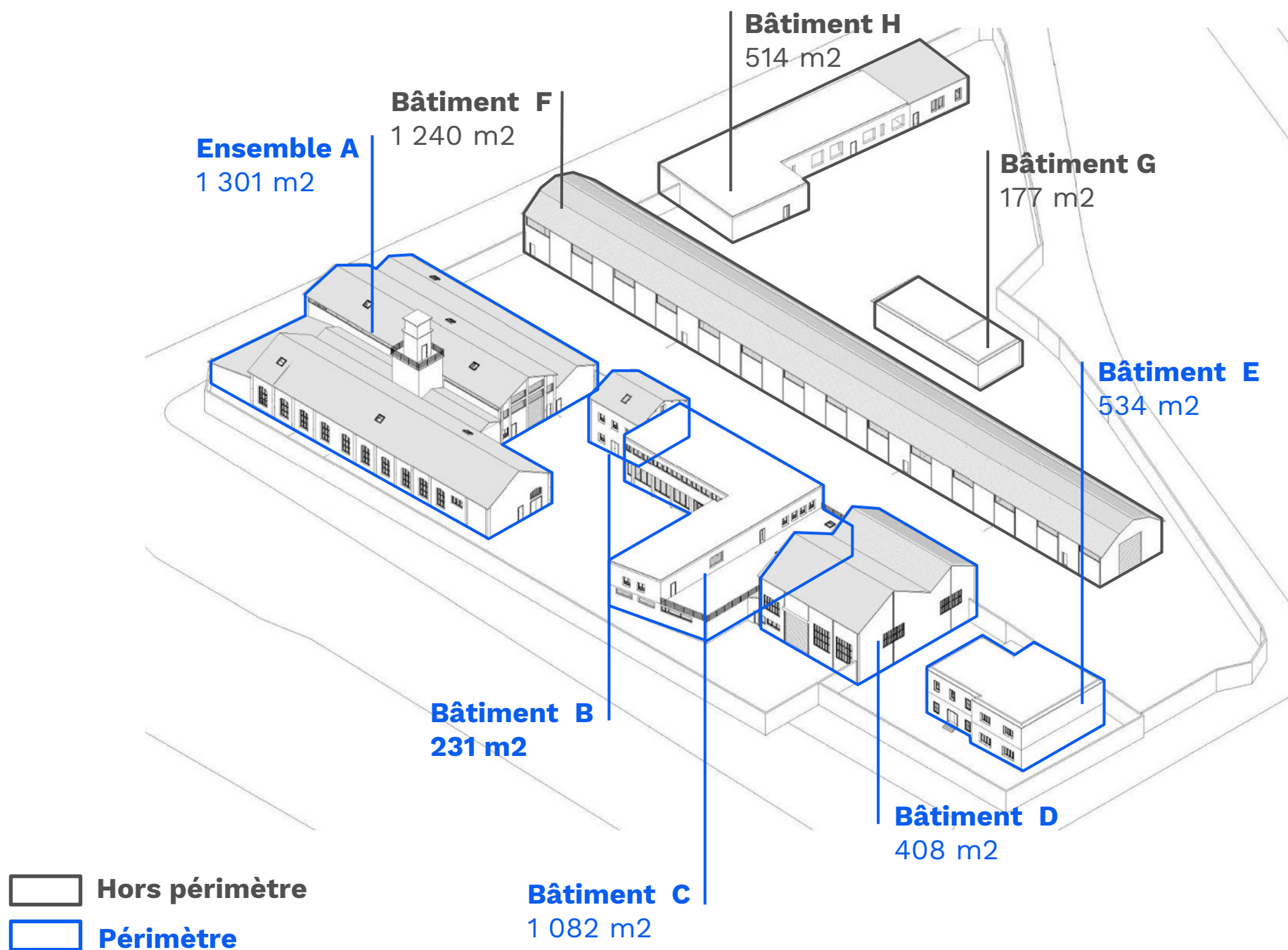
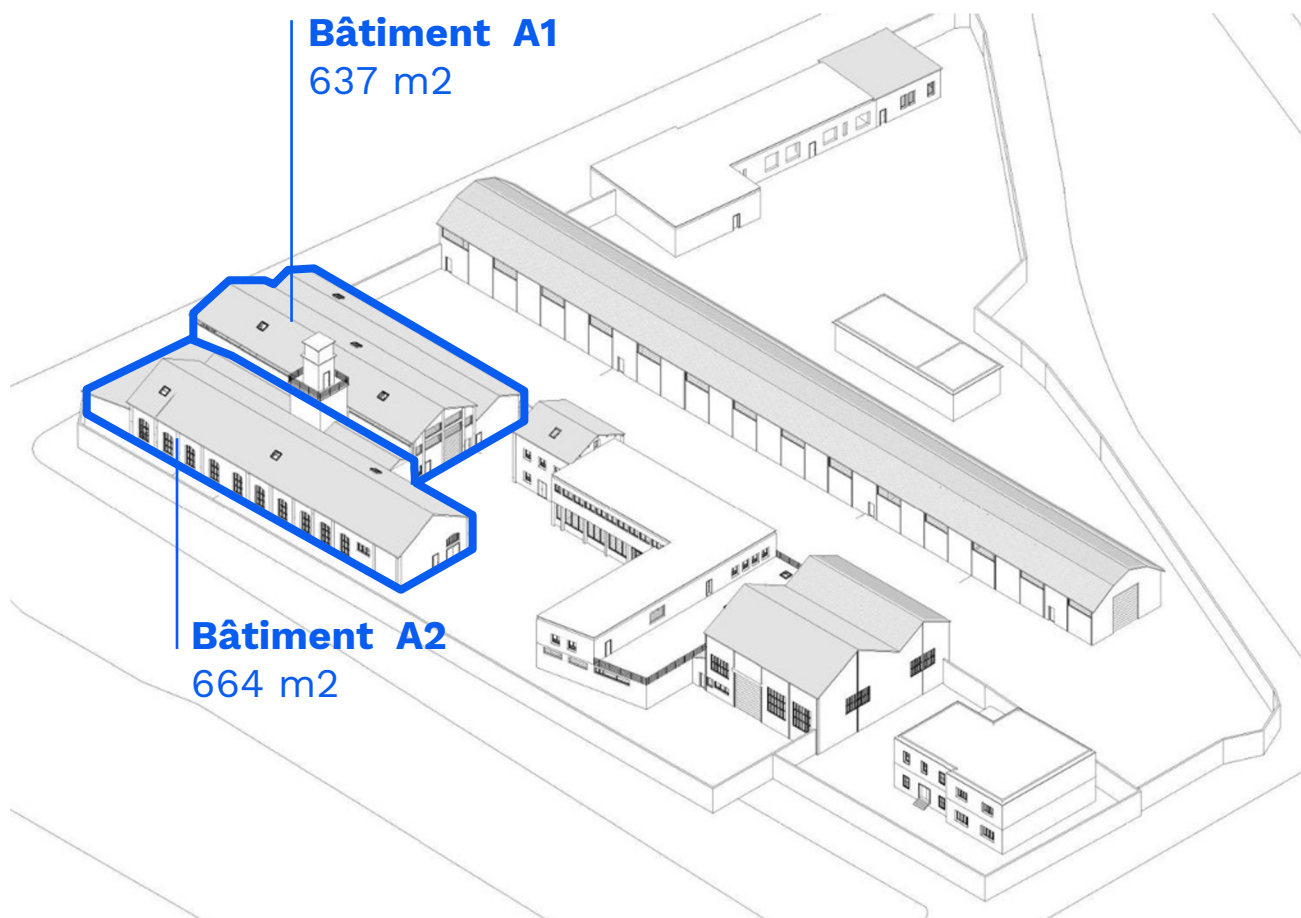






État du clos couvert



État du 2nd œuvre



Intérêt patrimonial



2. Fiche identité bâtiments **Bâtiment A1**

4



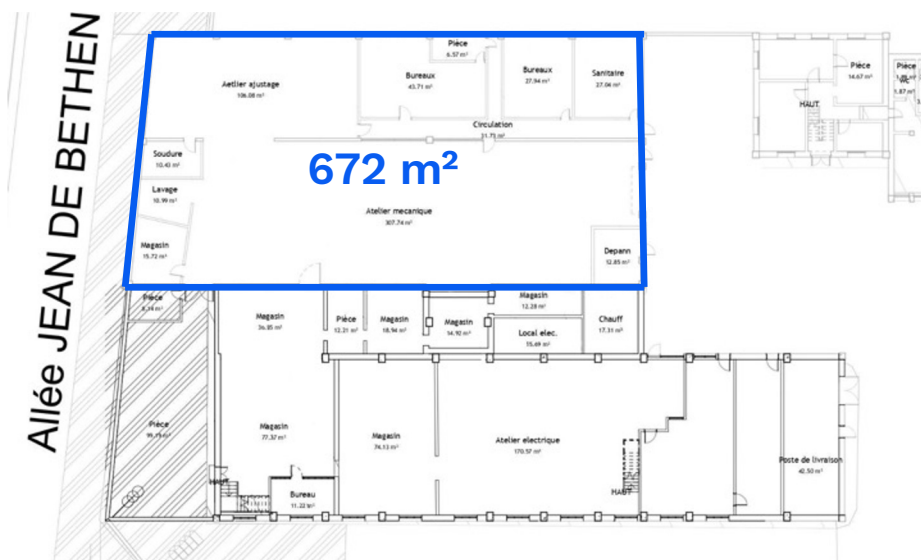
Description : Le bâtiment est constitué de 2 halles juxtaposées de dimensions différentes. L'une est occupée en partie par des bureaux, vestiaires et des sanitaires en cloisons légères et faux-plafonds. La halle principale présente un plan libre sur toute sa surface, ponctuée de 3 volumes fermés en parpaings. Anciens ateliers dédiés à la mécanique, la dalle de la halle principale présente de nombreuses cuves et saignées.



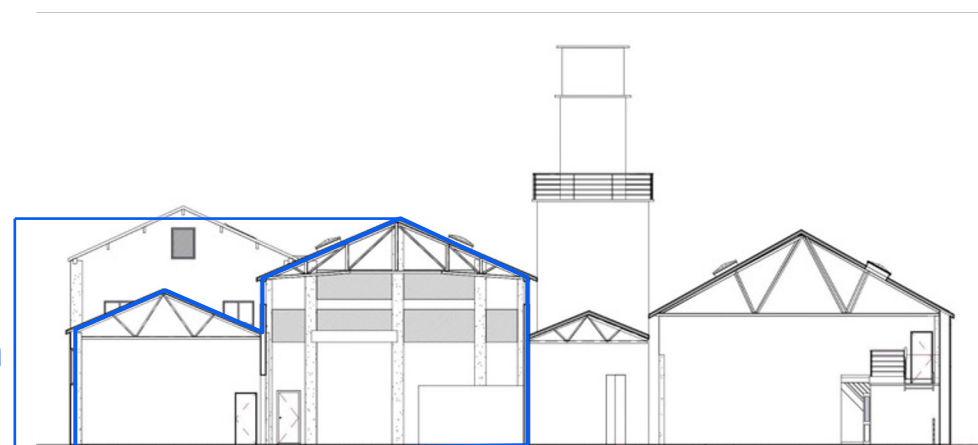
Construction : Vers 1885 (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).



Usage : Bâtiment non utilisé depuis 2012 environ.



8,7 m





Matériaux et principe constructif : La structure est en acier avec des poutres treillis, remplissages et pilastres en briques de terre cuite des murs gouttereaux. La structure des pignons en poteau – poutre sont en béton armé.

La toiture est constituée d'un bac acier simple peau. Elle présente 4 exutoires de fumées.

La façade Est est enduite, les autres sont laissées brutes.

Les baies de la halle principale sont en acier simple vitrage, en bandeaux sur les murs gouttereaux et sous forme de baies en pignons. Les menuiseries extérieures de la halle secondaire sont des ouvrants à la française, en bois et double vitrage fin.



2. Fiche identité bâtiments **Bâtiment A2**

6



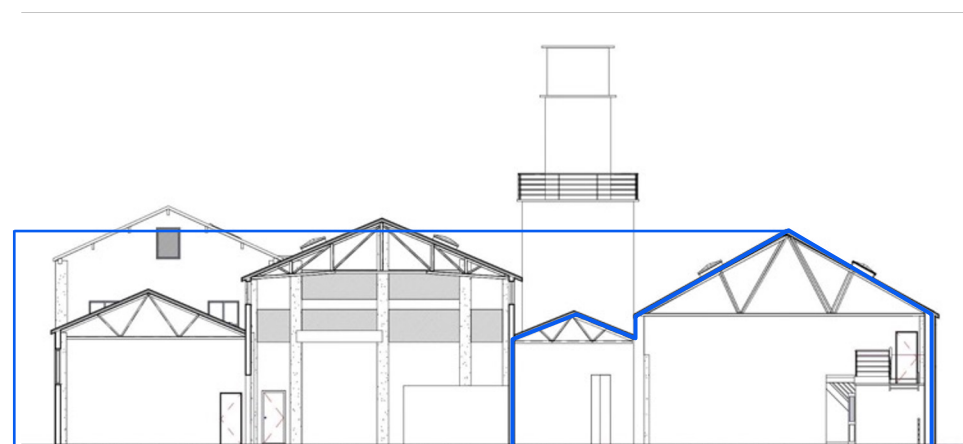
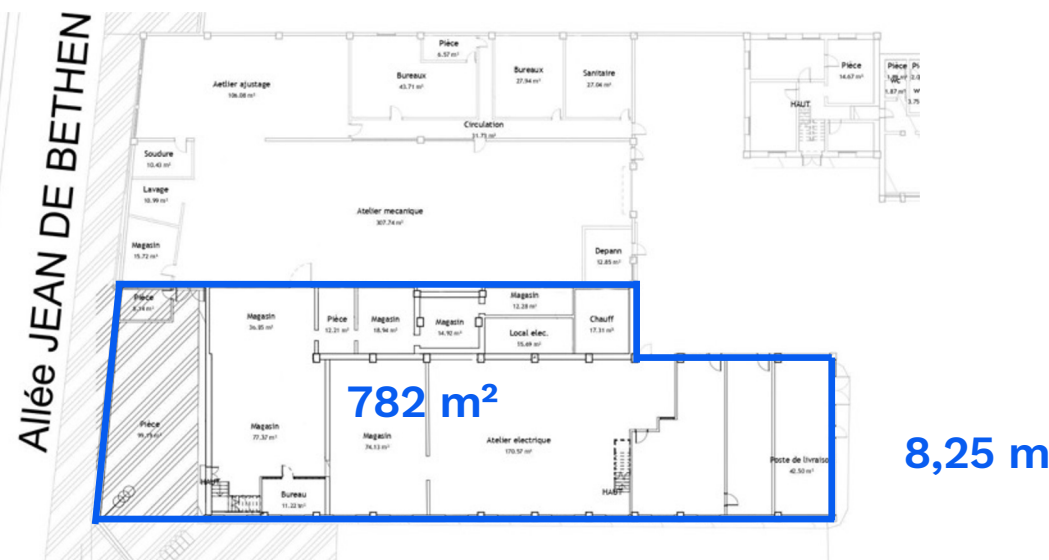
Description : Le bâtiment A2 est celui de l'horloge marégraphique, figure emblématique du site. Il est constitué de 2 halles juxtaposées: l'une est occupée par des pièces en enfilade, desservant la tour de l'horloge. L'autre halle présente des volumes plus remarquables avec 2 espaces en mezzanines ajoutées. Une extension à vocation de stockage a été réalisée en structure acier légère, non isolée, en partie ouest. A l'opposé, sur cour, se trouvent les postes de livraison électrique toujours en activité.



Construction : Vers 1885, la tour a probablement été remaniée au milieu du XXème siècle (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).



Usage : Le bâtiment n'est plus utilisé depuis 2012 environ, à l'exception du poste de livraison électrique qui est toujours en activité.





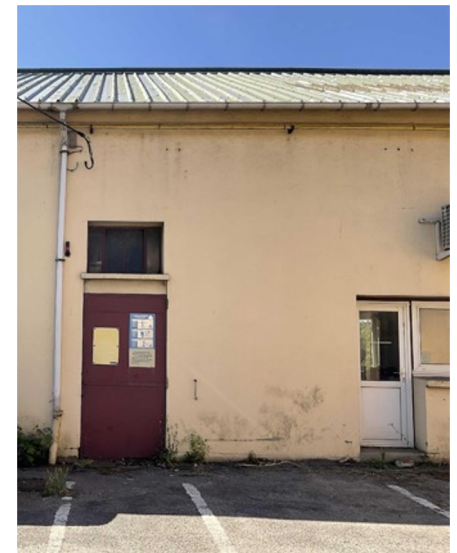
Matériaux et principe constructif : La structure est en acier avec des poutres de type Polonceau, remplissages et pilastres en briques de terre cuite des murs gouttereaux. La structure poteau – poutre des pignons est en béton. La toiture est constituée d'un bac acier simple peau. Elle présente 1 exutoire de fumées. La façade est enduite, les autres sont brutes. Les baies de la halle principale sont en acier simple vitrage, cintrées sur toutes les façades.





Pathologies : La structure est sans désordre apparent. L'état du second œuvre est très dégradé, lié à l'intrusion de nombreux pigeons depuis l'abandon du bâtiment.

La toiture et les zingueries sont notées comme dégradées et les murs à rejointoyer (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).



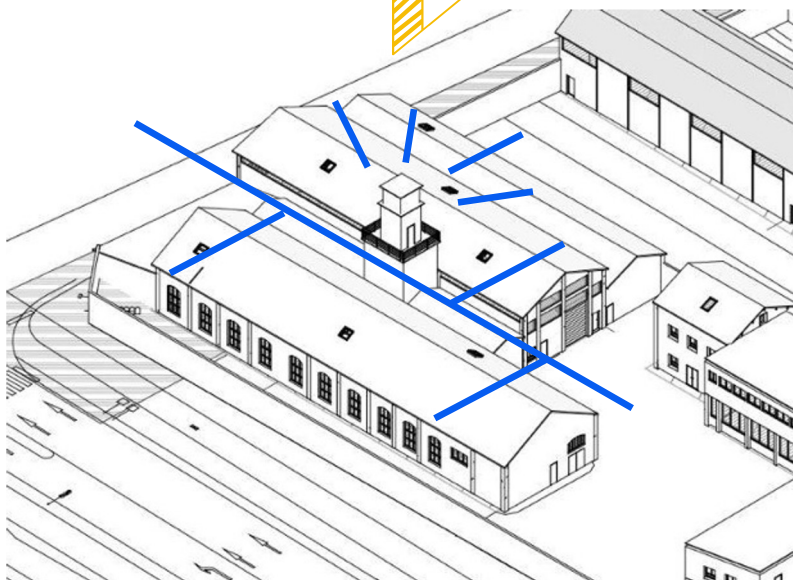
Valeur architecturale / patrimoniale :

Le bâtiment est représentatif des typologies d'architecture industrielle de la fin du XIXème siècle, rappelant le passé du site par sa forme et ses matériaux.

Valeur urbaine :

L'ensemble est situé à l'angle sud-ouest entre le quai, l'allée principale et la cour intérieure.

L'horloge marégraphique est emblématique du site. Perpendiculaire au quai et de forme allongée, le bâtiment A présente un intérêt pour l'entrée et l'irrigation des futurs visiteurs dans le tiers-lieu.



Mise aux normes sécurité / accessibilité ERP :

Le bâtiment n'est pas de plain-pied avec les espaces extérieurs, présentant une marche de 10 cm au niveau du bâtiment A2. Toutefois l'altimétrie de cette zone, située dans la partie basse du site est dans la zone inondable, pouvant nécessiter une remise à niveau.

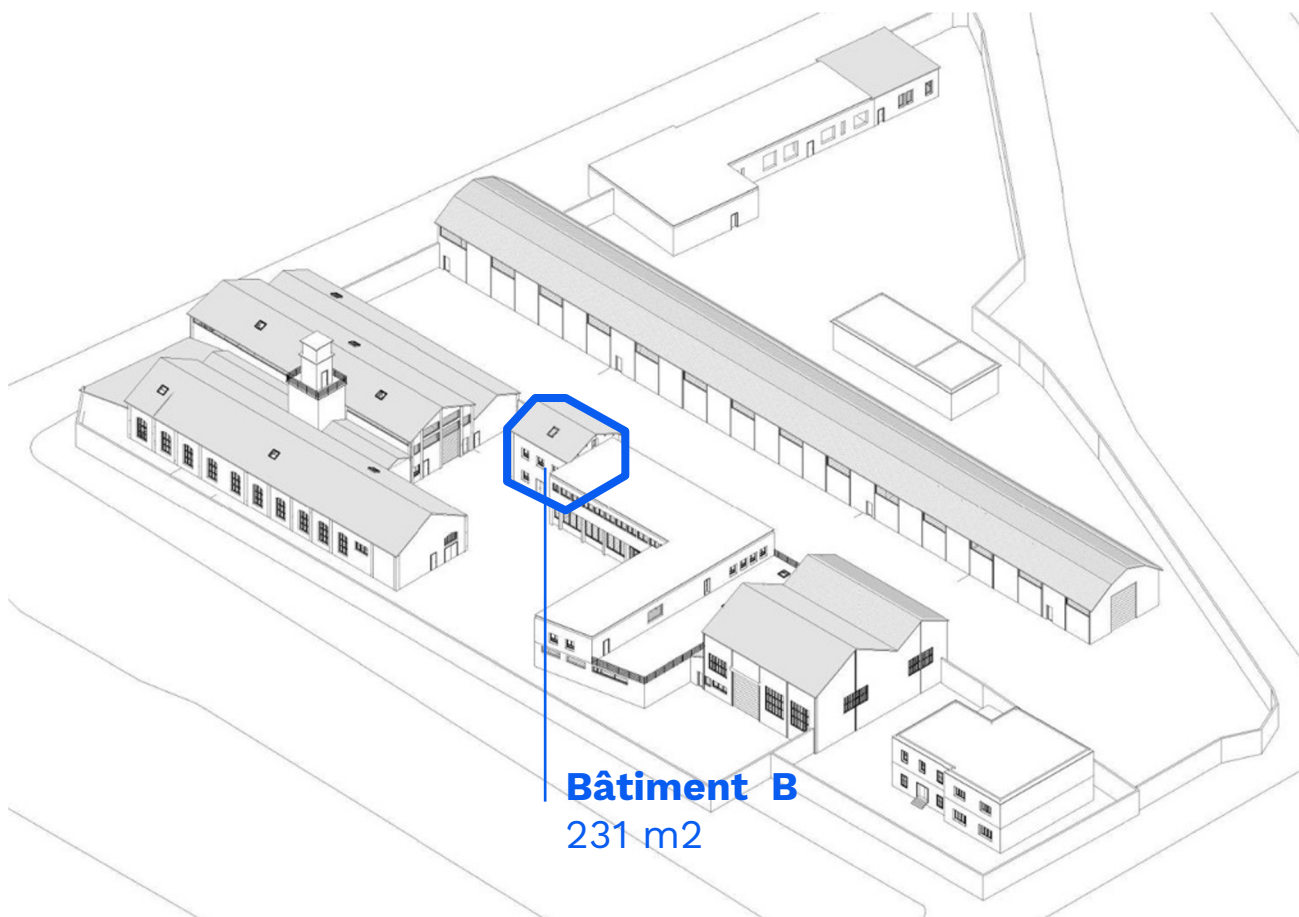
Le sol est en béton armé (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).

Le classement de l'établissement pourrait nécessiter de rendre la structure acier stable au feu, par l'application d'une peinture intumescente ou la pose d'un faux-plafond CF.

Usages potentiels :

Son caractère emblématique, sa localisation à l'angle sud-ouest, connecté au quartier Flaubert et en bord de canal en fait un lieu idéal pour recevoir tout public pour des activités d'appel générant de la vie sur le site.

Ses accès et sa distribution, sa hauteur permettant la création d'un plancher en R+1, et la structure sont adaptés à tous usages, ERP, ERT, ateliers au RDC et ateliers ou bureaux à l'étage à créer.



État du clos couvert



État du 2nd œuvre



Intérêt patrimonial



Valeur urbaine



Facilité d'adaptation
au programme



2. Fiche identité bâtiments **Bâtiment B**

11



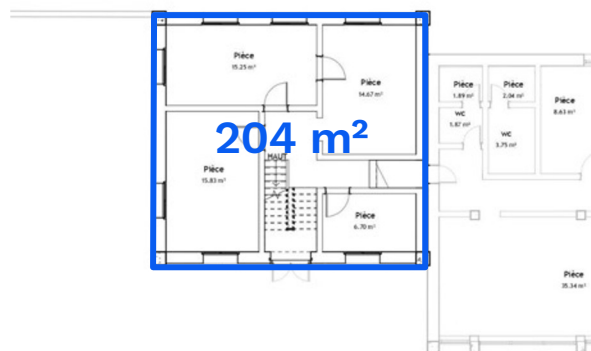
Description : Bâtiment en R+1 et combles.



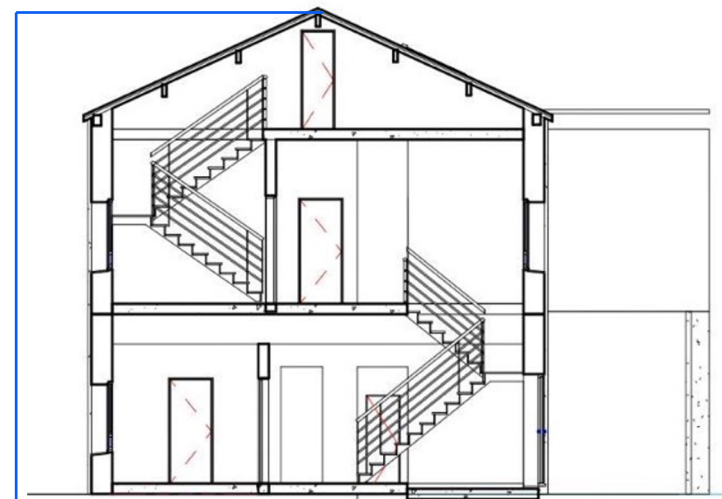
Construction : Vers 1880 (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).



Usage : Bâtiment toujours utilisé.

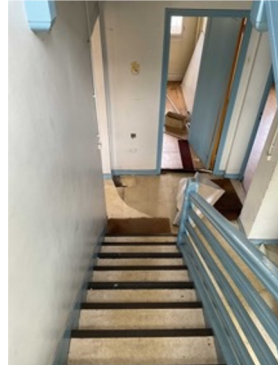
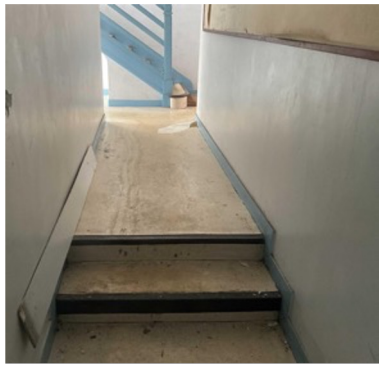


9,1 m





Matériaux et principe constructif : La structure de la façade et du mur refend est en briques porteuses. La charpente est en béton pour les pannes et bois pour les chevrons. La toiture à deux pentes est revêtue d'ardoises naturelles. Les façades en briques sont enduites, exceptée la façade Nord dont la brique a été simplement peinte. Les baies sont cintrées ou droites, fenêtres à la française en bois, à simple et double vitrage.





Pathologies : La structure est sans désordre apparent. Le second œuvre est encore en bon état.

La toiture est notée comme dégradée, la souche de cheminée et les murs à rejointoyer (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).

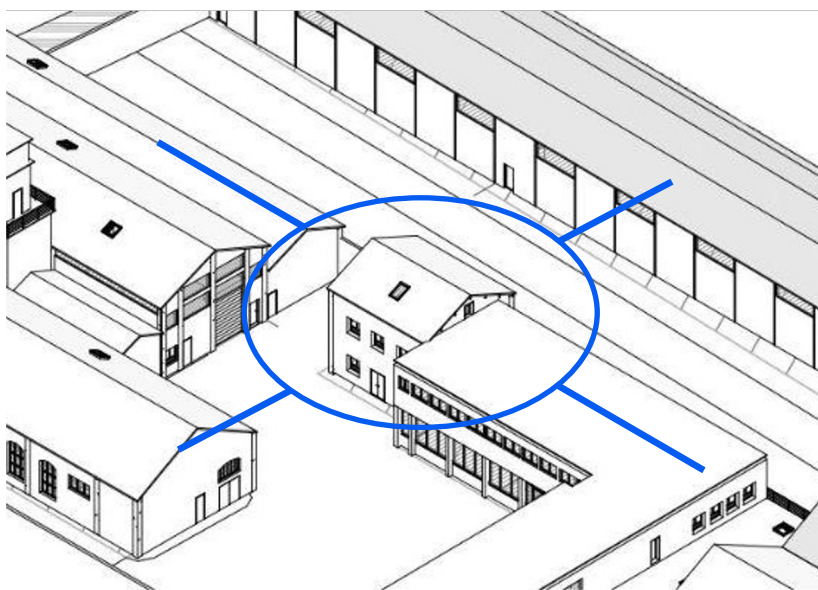


Valeur architecturale / patrimoniale :

Le bâtiment en très bon état, dont l'aspect extérieur type « maison de maître » complète la grande échelle des hangars et rappelle le passé industriel du site.

Valeur urbaine :

Le bâtiment « îlot », à caractère de « maison familiale », présente un potentiel d'articulation entre la rue principale et la cour.



Particularités :

Le caractère de pavillon familial participe à l'esprit « place de village » de la cour au sud.

Mise aux normes sécurité / accessibilité :

ERP : l'entrée actuelle ne permet pas l'accès au public (hauteur sous plafond ponctuelle : 1,90m) ; celle-ci devra se faire par la rue principale. Le bâtiment n'est pas accessible aux PMR. Une rampe d'accès par la rue principale rendrait le RDC accessible.

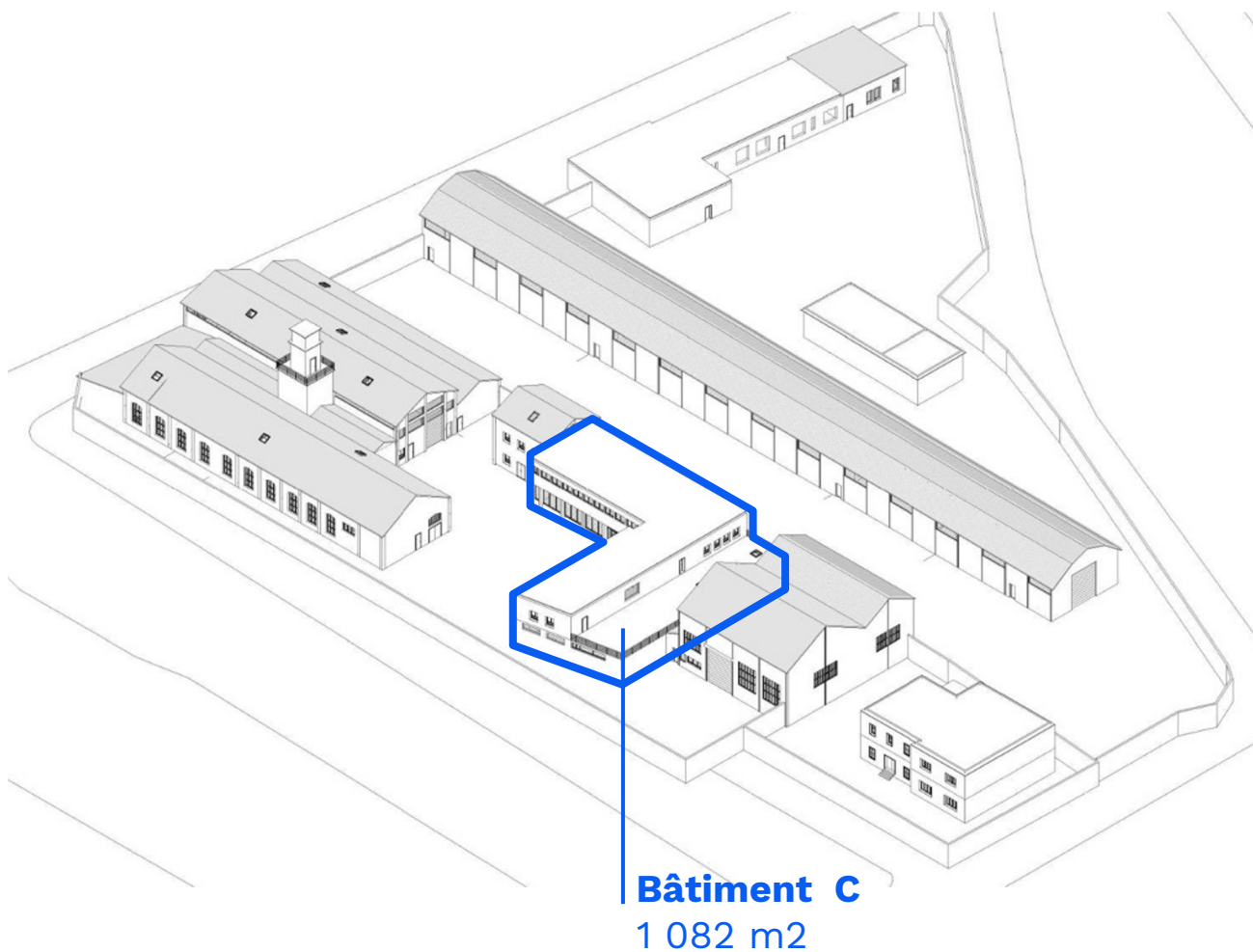
Une seconde issue est à prévoir en fonction de l'effectif.

Ascenseur extérieur ou moins de 50 personnes à l'étage, avec fonctions présentes au RDC.

Aucune façade n'est accessible, la stabilité au feu est requise si la construction est non mitoyenne.

Usages potentiels :

Son plan intérieur offre des volumes et surfaces de pièces propices à des bureaux, accueils, studios d'enregistrement, etc. plutôt en ERT.



État du clos couvert



État du 2nd œuvre



Intérêt patrimonial



Valeur urbaine



Facilité d'adaptation
au programme



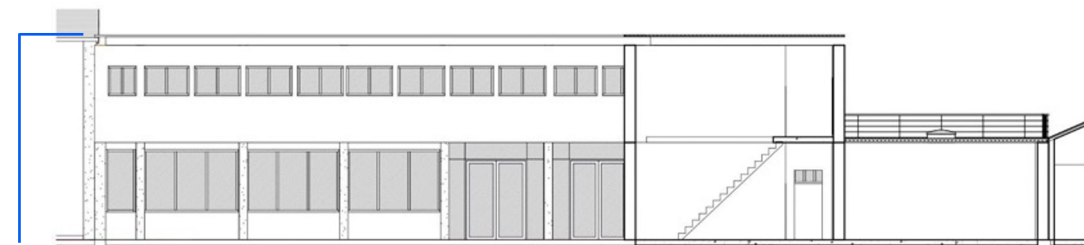
2. Fiche identité bâtiments **Bâtiment C**

16

-  **Description** : Bâtiment en L, en R+1.
-  **Construction** : Vers 1960 + restructuration importante fin XXème (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).
-  **Usage**: Vestiaires, bureaux et locaux syndicaux, non utilisés.



7 m

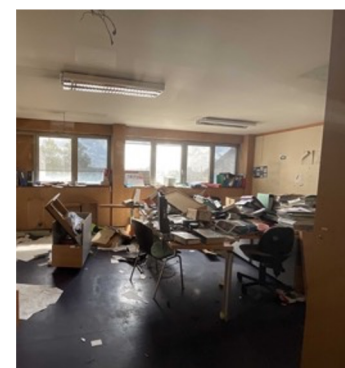
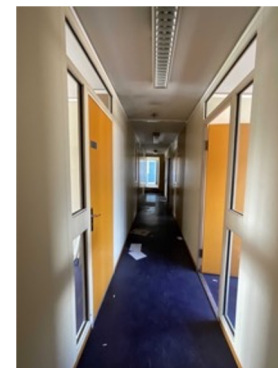




Matériaux et principe constructif : La structure est mixte, en poteau-poutre béton armé ou béton armé et acier à l'étage.

Les fenêtres sont à bandeaux à l'étage et le bardage est métallique du côté sud, les ouvrants sont à la française, bois double vitrage et enduits côté nord.

Une toiture terrasse est accessible en R+1.





Pathologies: La structure a des désordres ponctuels sur les façades sud et ouest, qui présentent des fissures et de nombreuses traces d'infiltration d'eau.

Le plancher semble affaissé au R+1 dans un des bureaux.



Valeur architecturale / patrimoniale :

Le bâtiment présente un langage architectural différent du reste du site. La structure poteau-poutre bien visible côté sud pourrait rappeler une typologie de bâtiment sur pilotis. Il est sans particularité notable, excepté l'effet de voûtes participant à la diversité des façades encadrant la cour "place de village".

Valeur urbaine :

Le bâtiment créé aujourd'hui une rupture entre l'axe principal et la cour. En équerre, le bâtiment ferme la « place » en frange sud, et permet des transversalités vers l'est et le bâtiment D.

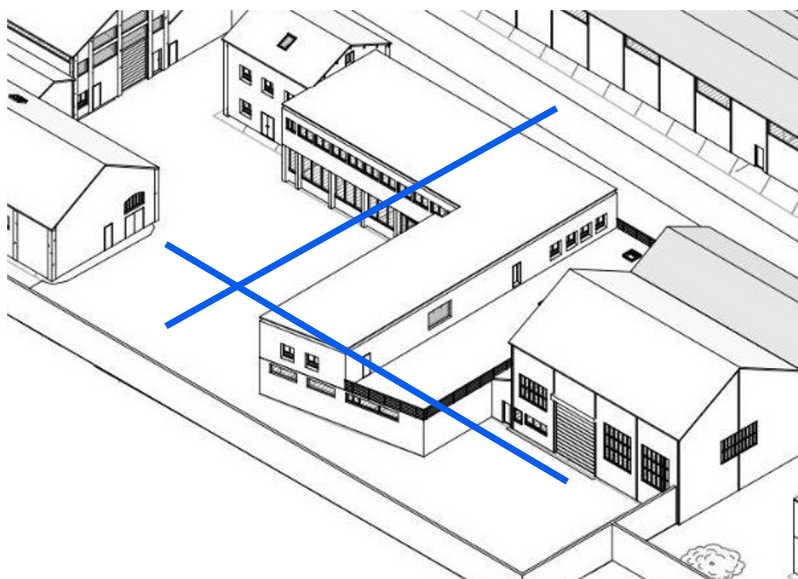
Mise aux normes sécurité / accessibilité :

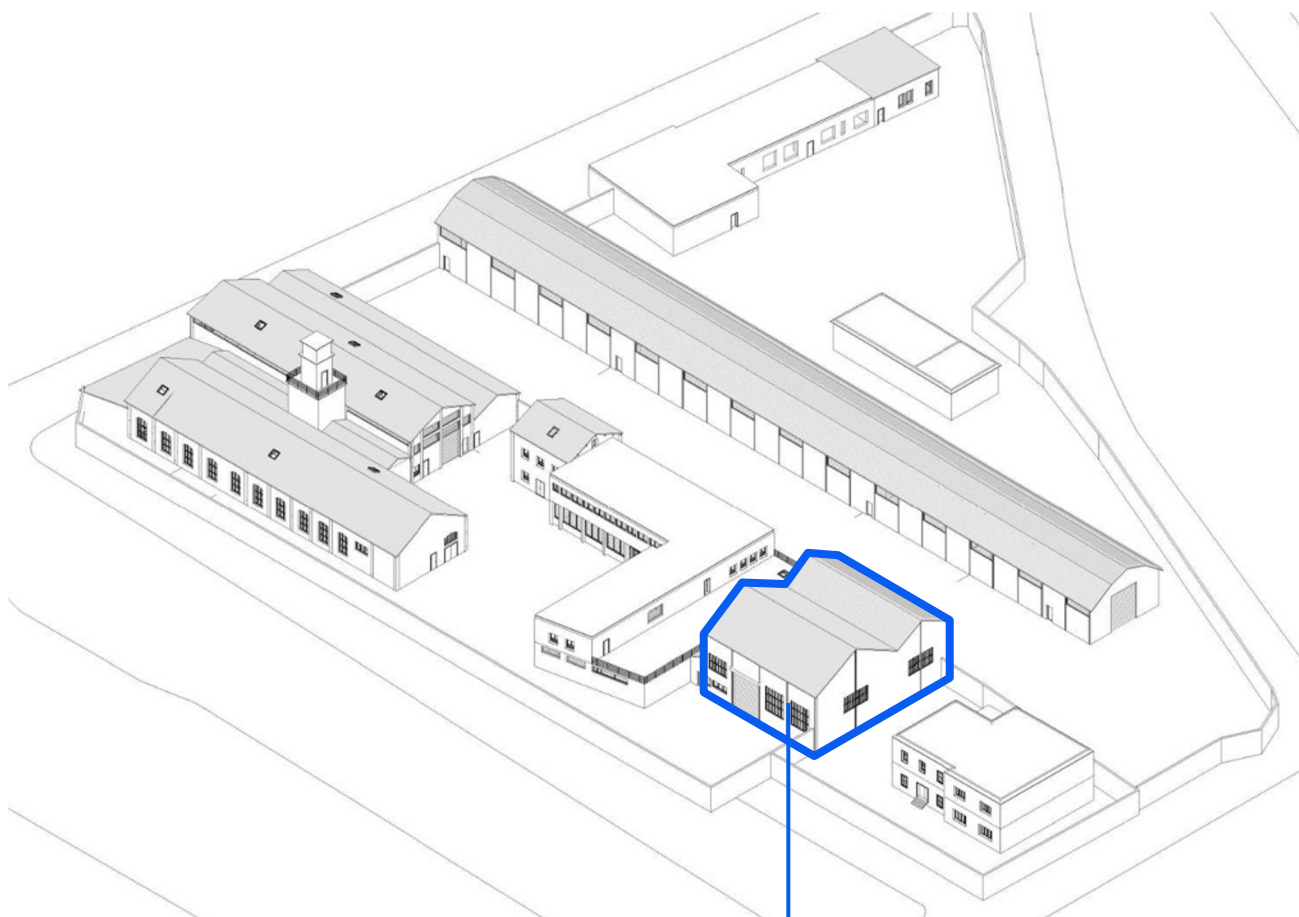
RDC accessible PMR.

L'ascenseur est facultatif si l'effectif est inférieur à 50 personnes à l'étage et les fonctions présentes sont identiques au RDC.

Programme :

La hauteur standard des niveaux est plutôt adaptée à un usage de bureaux ou salles de réunion.





Bâtiment D
408 m2

État du clos couvert



État du 2nd œuvre



Intérêt patrimonial



Valeur urbaine



Facilité d'adaptation
au programme



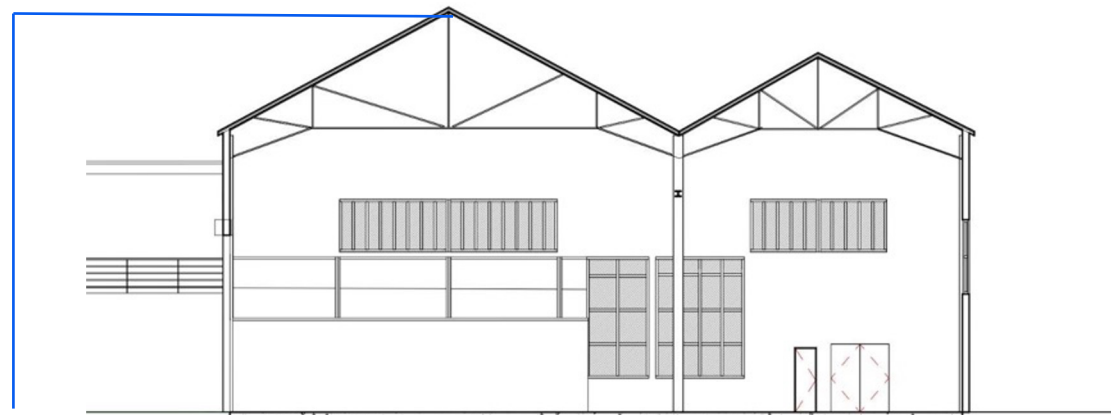
2. Fiche identité bâtiments **Bâtiment D**

21

- ◆ **Description:** Deux halles à double volume en toiture juxtaposées, dont la plus petite est occupée par un volume en RDC.
- ◆ **Construction:** Vers 1885 (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).
- ◆ **Usage:** Ancienne serrurerie et chaudronnerie, aujourd'hui utilisée en stockage d'engins.



11,7 m



2. Fiche identité bâtiments **Bâtiment D**

22



Matériaux et principe constructif: La structure poteau poutre est en métal et le remplissage est en briques de terre cuite

La toiture est en bac acier simple peau.

La dalle de sol est en béton armé.

Les baies sont en acier et en simple vitrage.

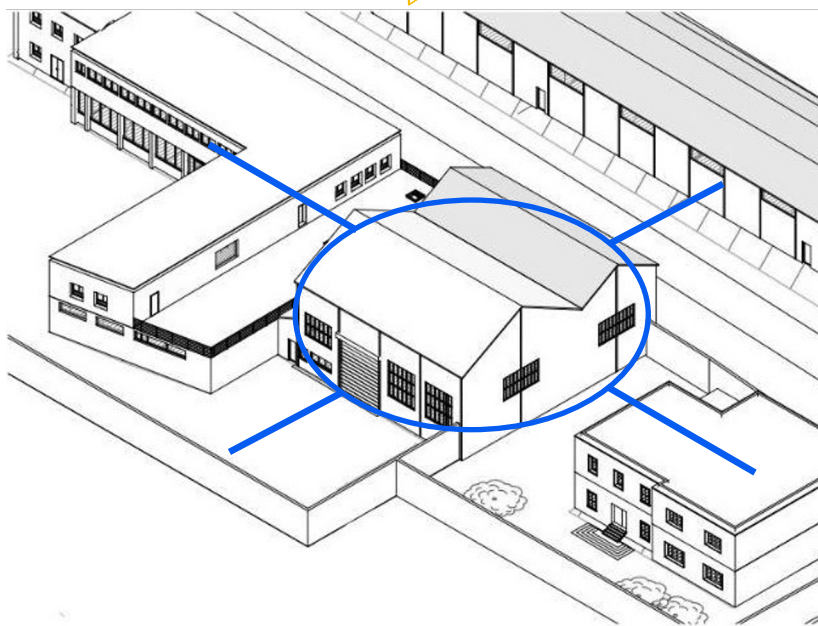


Valeur architecturale / patrimoniale :

Le bâtiment est représentatif des typologies d'architecture industrielle de la fin du XIX^{ème} siècle, rappelant le passé du site par sa forme et ses matériaux.

Valeur urbaine:

Le bâtiment D fait partie du groupe dense de bâtiments en frange Sud. Il dessert l'axe central et les accès par l'éco quartier Flaubert et peut jouer un rôle central dans la transversalité du site.



Mise aux normes sécurité / accessibilité :

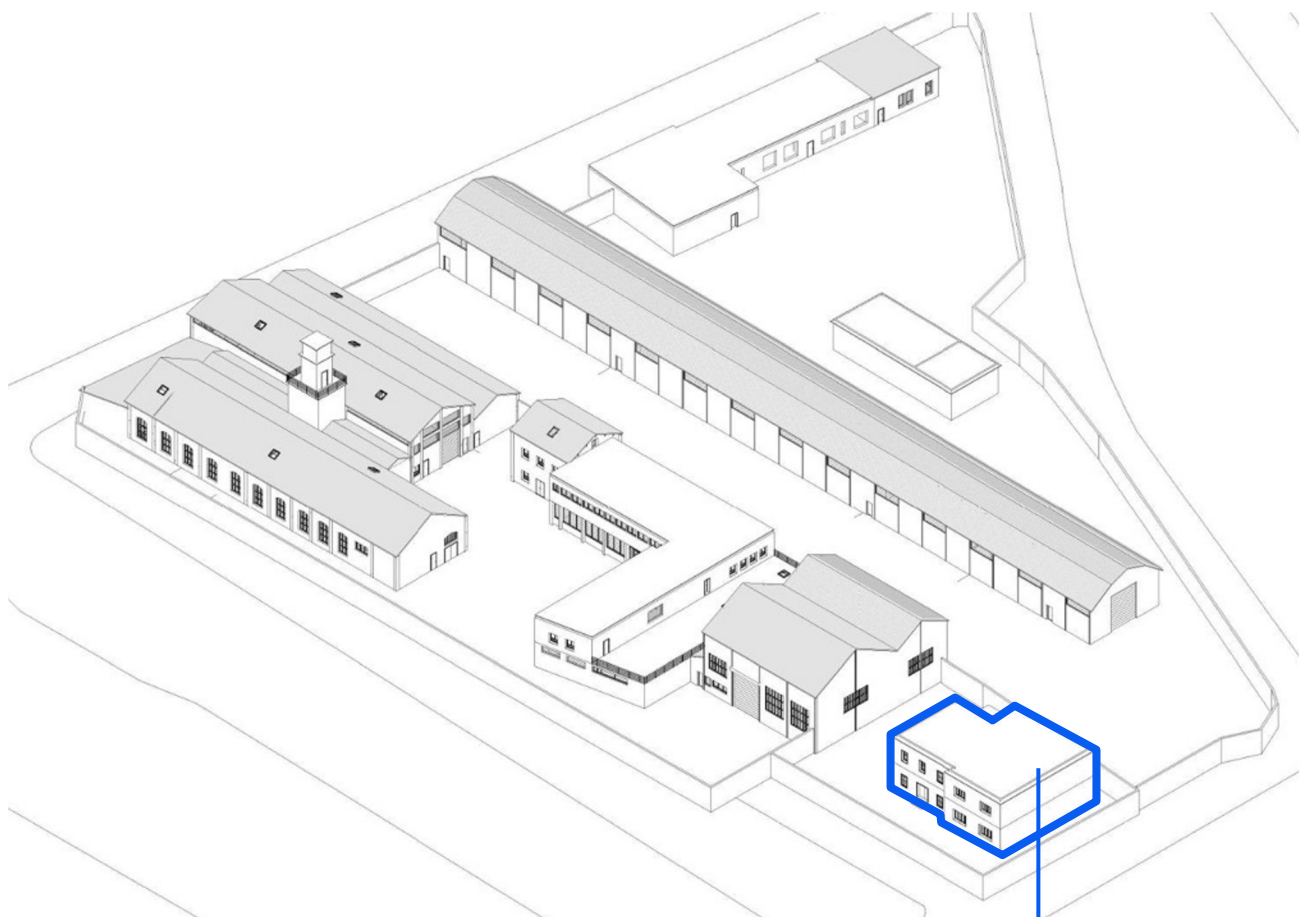
Le RDC est actuellement accessible aux PMR.

Il n'y a pas besoin d'ascenseur si l'effectif est inférieur à 50 personnes à l'étage et fonctions présentes au RDC.

Il n'y a pas de tenue au feu nécessaire si l'effectif du public est inférieur à 200 personnes dont 100 personnes à l'étage.

Programme :

Étant donné les hauteurs disponibles, l'école de cirque y trouverait idéalement sa place. Elles offrent aussi la possibilité d'un ou deux planchers intérieurs, à étudier en fonction des détails du programme.



Bâtiment E
534 m²

État du clos couvert



État du 2nd œuvre



Intérêt patrimonial

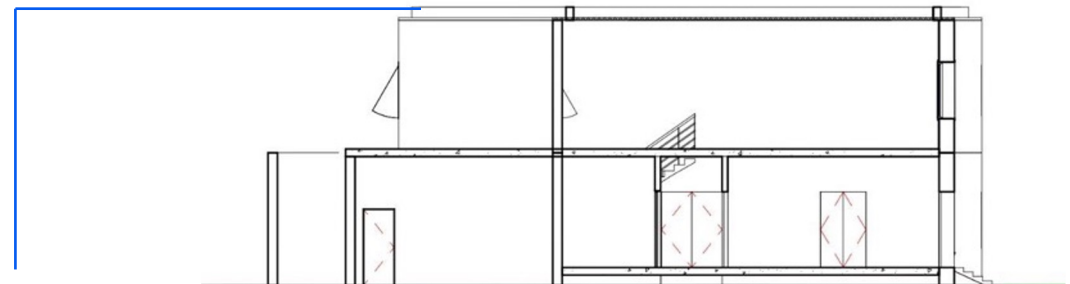
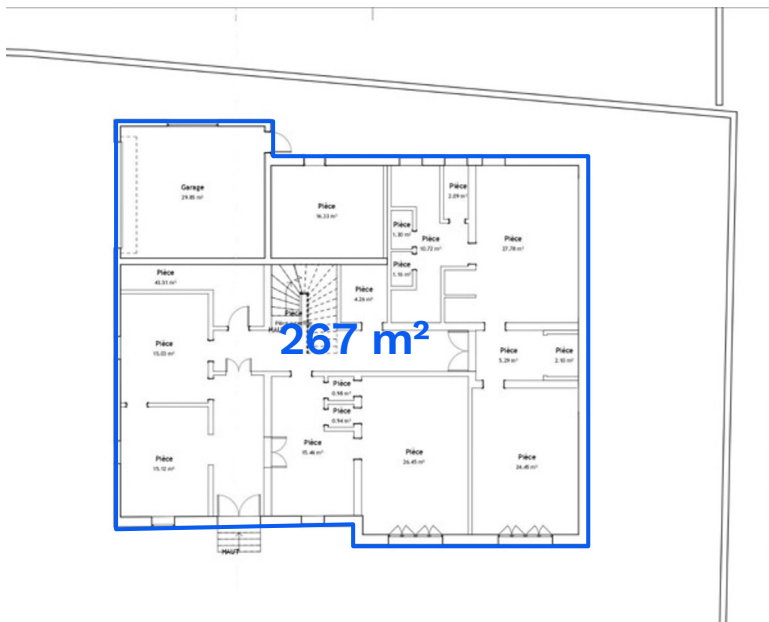


Valeur urbaine



Facilité d'adaptation
au programme







Matériaux et principe constructif: Structure poteau / poutre en béton armé et remplissage en briques de terre cuite. Toiture terrasse non accessible.



Pathologies: Fissures visibles sur bandeau sous corniche. La Maîtrise d'ouvrage nous informe que le plancher du R+1 est en très mauvais état.



Valeur architecturale / patrimoniale :

Le bâtiment présente un intérêt architectural, en particulier les ferronneries des garde-corps de baies et de l'escalier (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).

Valeur urbaine :

Situé à l'extrémité du site, il agit comme un signal depuis le mail planté à l'est.

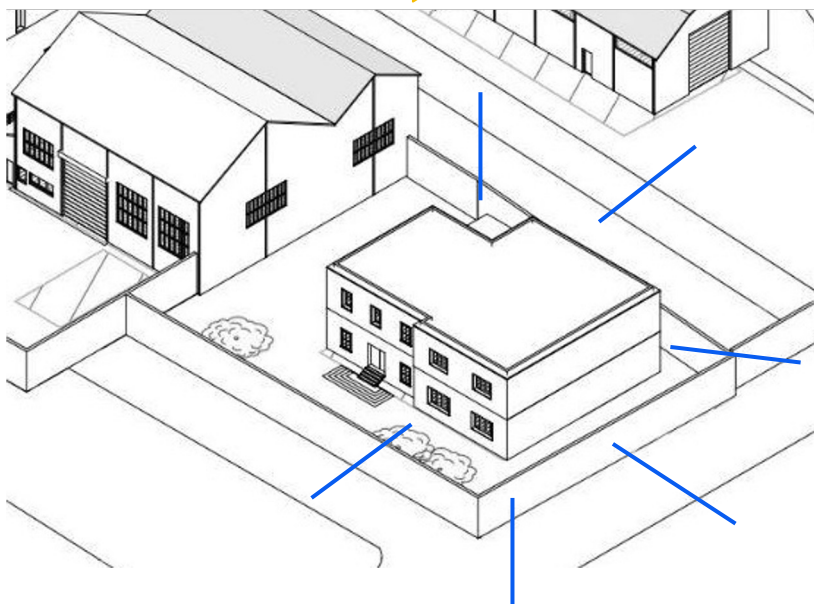
La passerelle densément végétalisée apporte un îlot en opposition au reste du site, perméable.

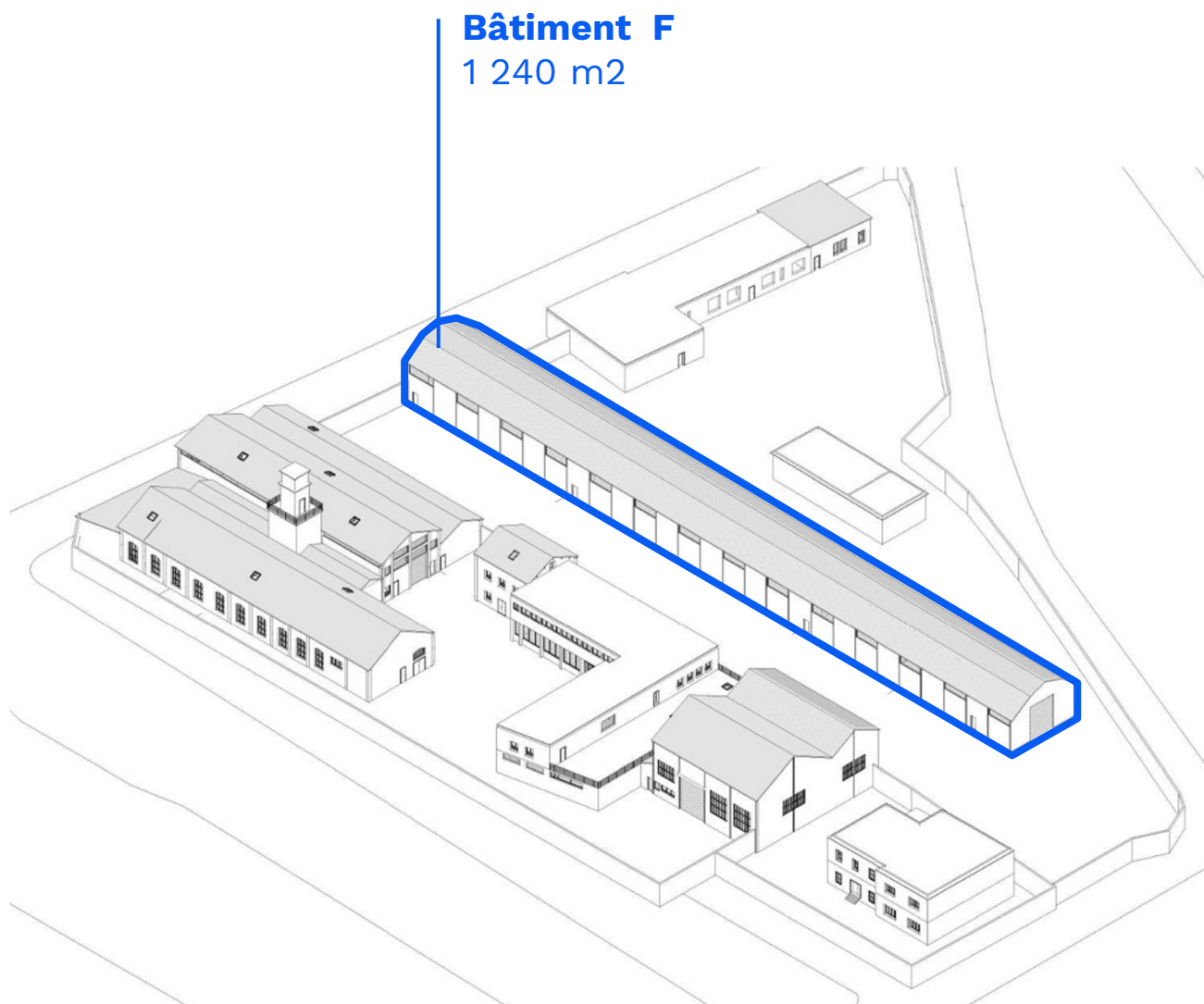
Mise aux normes sécurité / accessibilité :

ERP : le bâtiment n'est aujourd'hui pas accessible à tous publics. Une rampe d'accès devra être créée.

Programme :

Son plan intérieur offre des volumes et surfaces de pièces propices à des bureaux, accueils, studios d'enregistrement, etc.





Bâtiment F

1 240 m²

État du clos couvert



État du 2nd œuvre



Intérêt patrimonial



Valeur urbaine



Facilité d'adaptation
au programme



2. Fiche identité bâtiments | Bâtiment F

29



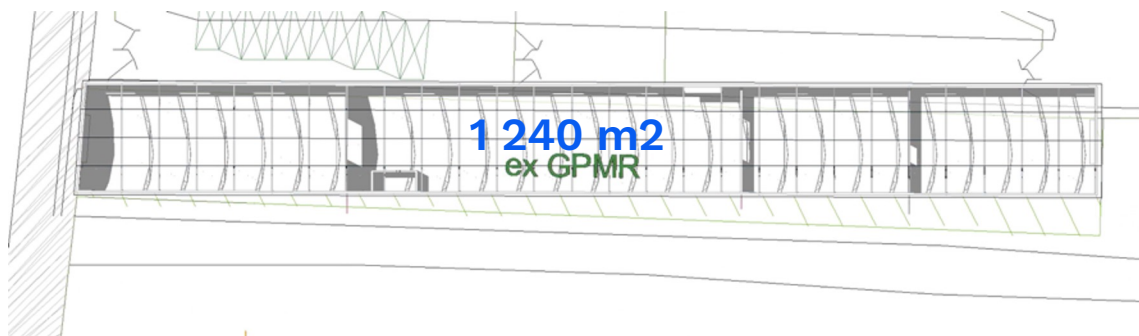
Description: Bâtiment de plan carré sur deux niveaux de type « îlot », entouré d'un jardin clôturé. Toiture terrasse et volume adjacent en RDC.



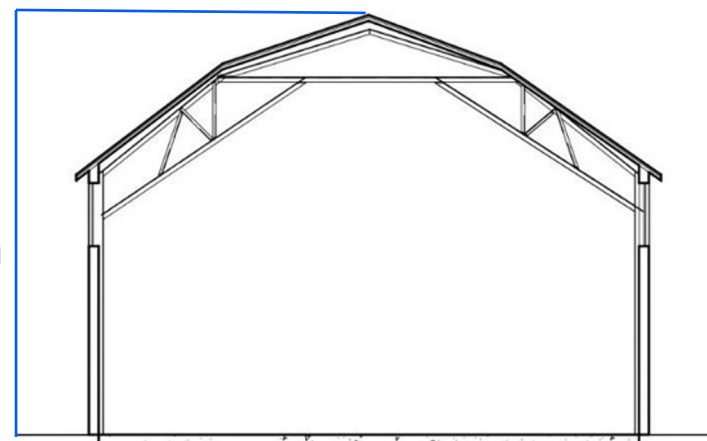
Construction: Vers 1930 (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).



Usage: Ancienne infirmerie, aujourd'hui inaccessible.



8,5 m





Matériaux et principe constructif: La structure poteau / poutre est en acier et le remplissage est en briques de terre cuite. La toiture est en bac acier simple peau, sans gouttières. Les baies sont en acier, simple vitrage.





Pathologies: Une partie ponctuelle de la façade sud présente un important flambement, lié à un impact avec un véhicule. Rejointement des façades nécessaires et reprise éventuelle des pieds de poteaux.



Valeur architecturale / patrimoniale :

La bâtiment est représentatif des typologies d'architecture industrielle de la fin du XIX^{ème} siècle, rappelant le passé du site par sa forme et ses matériaux. Il est remarquable par son volume intérieur (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).

Valeur urbaine :

Il est perpendiculaire au quai du canal et il est de forme allongée, le bâtiment F présente un intérêt d'entrée et de diffusion des futurs visiteurs dans le tiers-lieu.

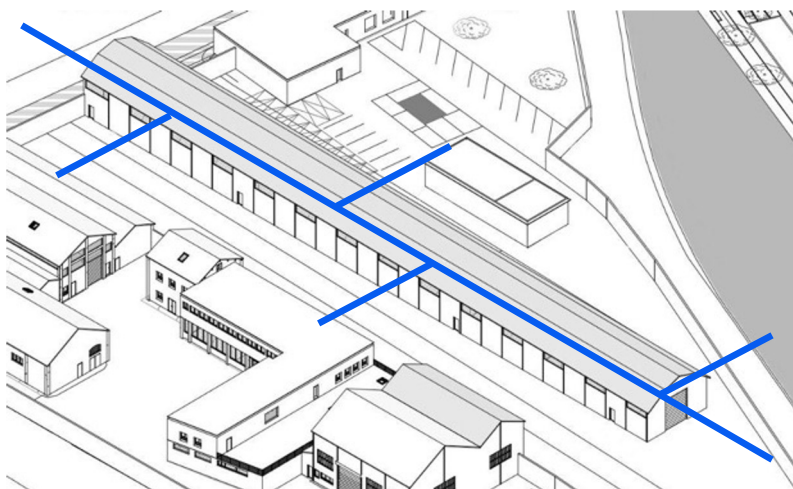
Mise aux normes sécurité / accessibilité :

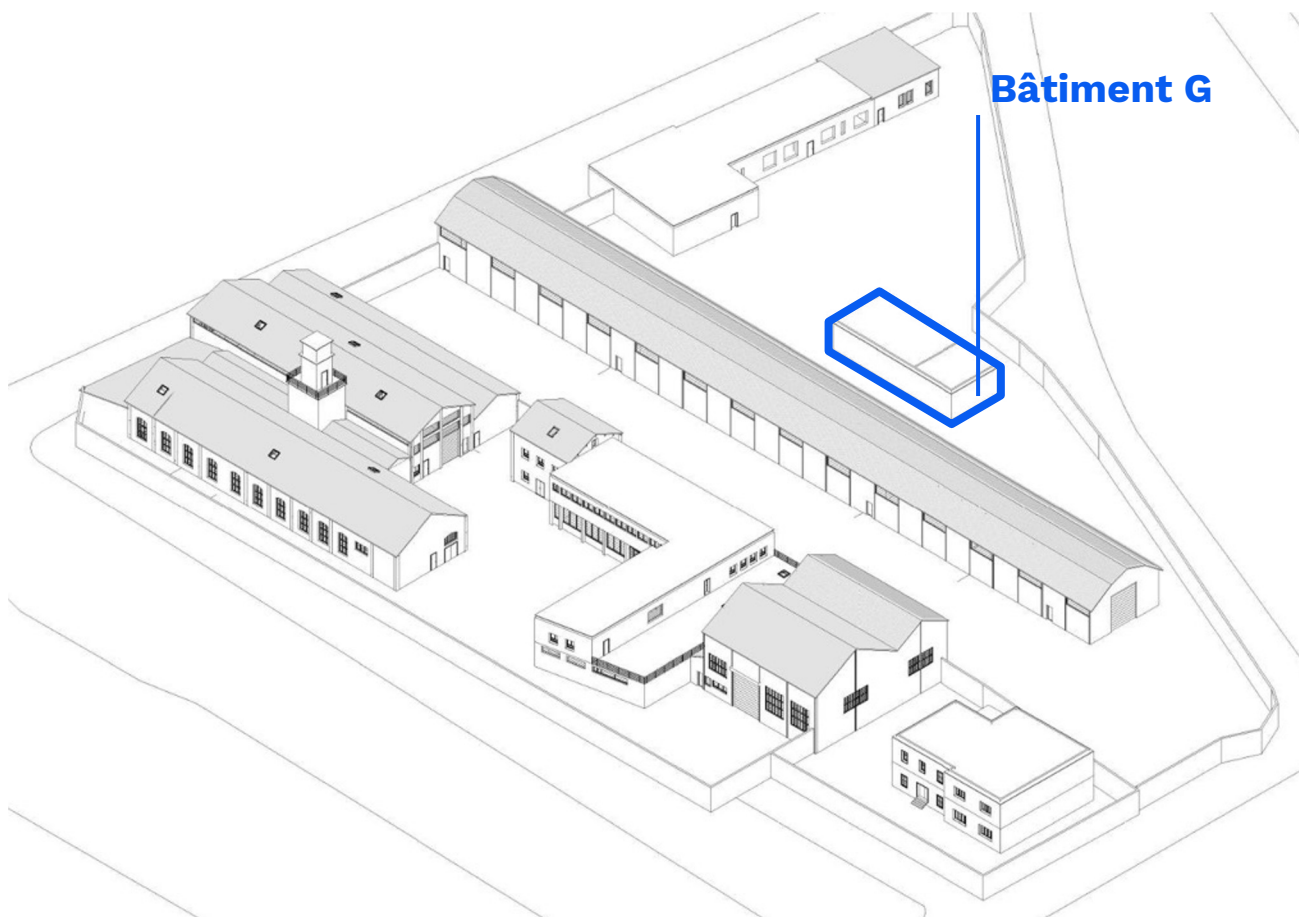
Sa faible largeur nécessite un épaississement sur l'un ou sur les deux côtés afin d'accueillir des programmes assez importants. Des transversales peuvent être aménagées afin d'éviter l'effet barrière.

Éviter si possible le classement dans la 1^{ère} catégorie (accueil de plus de 1 500 personnes).

Programme :

Il peut accueillir des ERP et ERT de tous types, de grandes dimensions et nécessitant des accès logistiques.





État du clos couvert



État du 2nd œuvre



Intérêt patrimonial



Valeur urbaine



Facilité d'adaptation
au programme





Description : Bâtiment sur un niveau de type « îlot ».



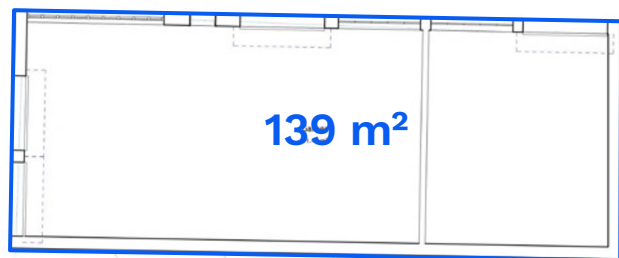
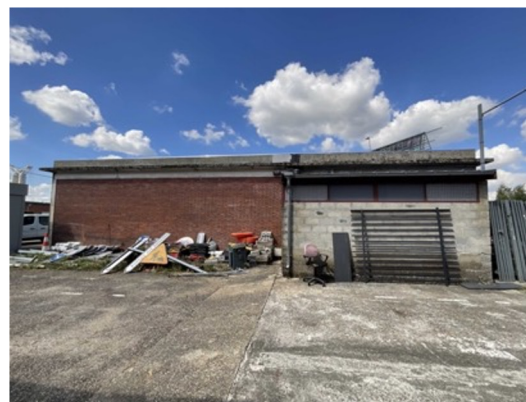
Construction : Vers 1930 (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).



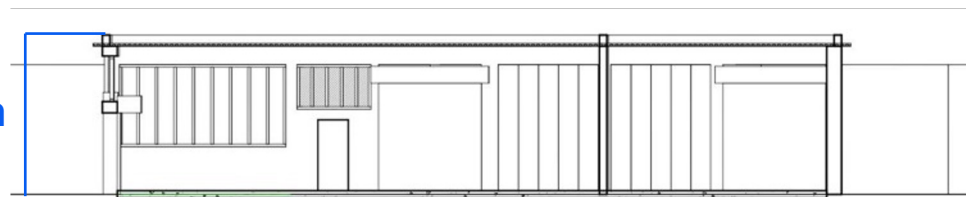
Usage : Garage, toujours en activité.



Pathologie : Rejointoiement nécessaire des briques et reprise ponctuelle des structures béton (fers apparents en façade nord).
Mousses apparentes en partie haute (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).



4,3 m



Valeur architecturale / patrimoniale :

Le bâtiment présente un intérêt architectural, en particulier les ferronneries des garde-corps de baies et de l'escalier (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).

Valeur urbaine :

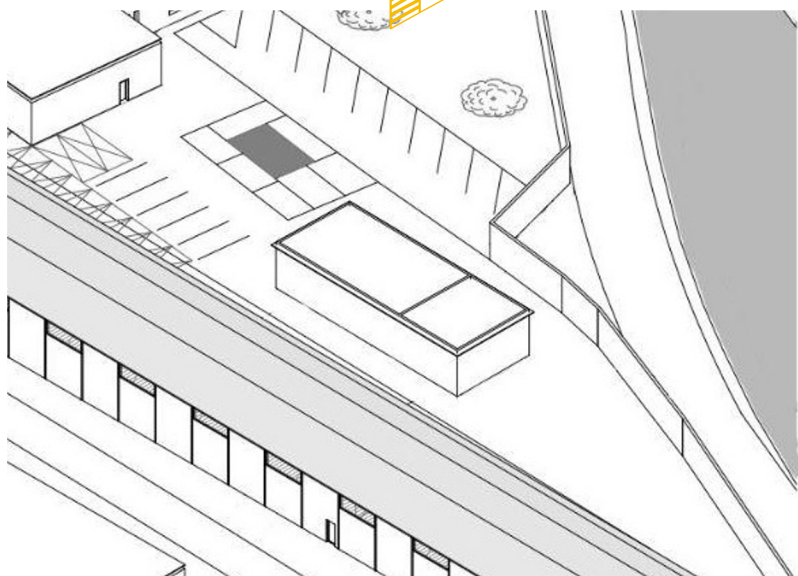
Il est situé à l'extrémité, en bordure non construite du site. Il agit comme un signal depuis le mail planté et les quais de Seine.

Mise aux normes sécurité / accessibilité :

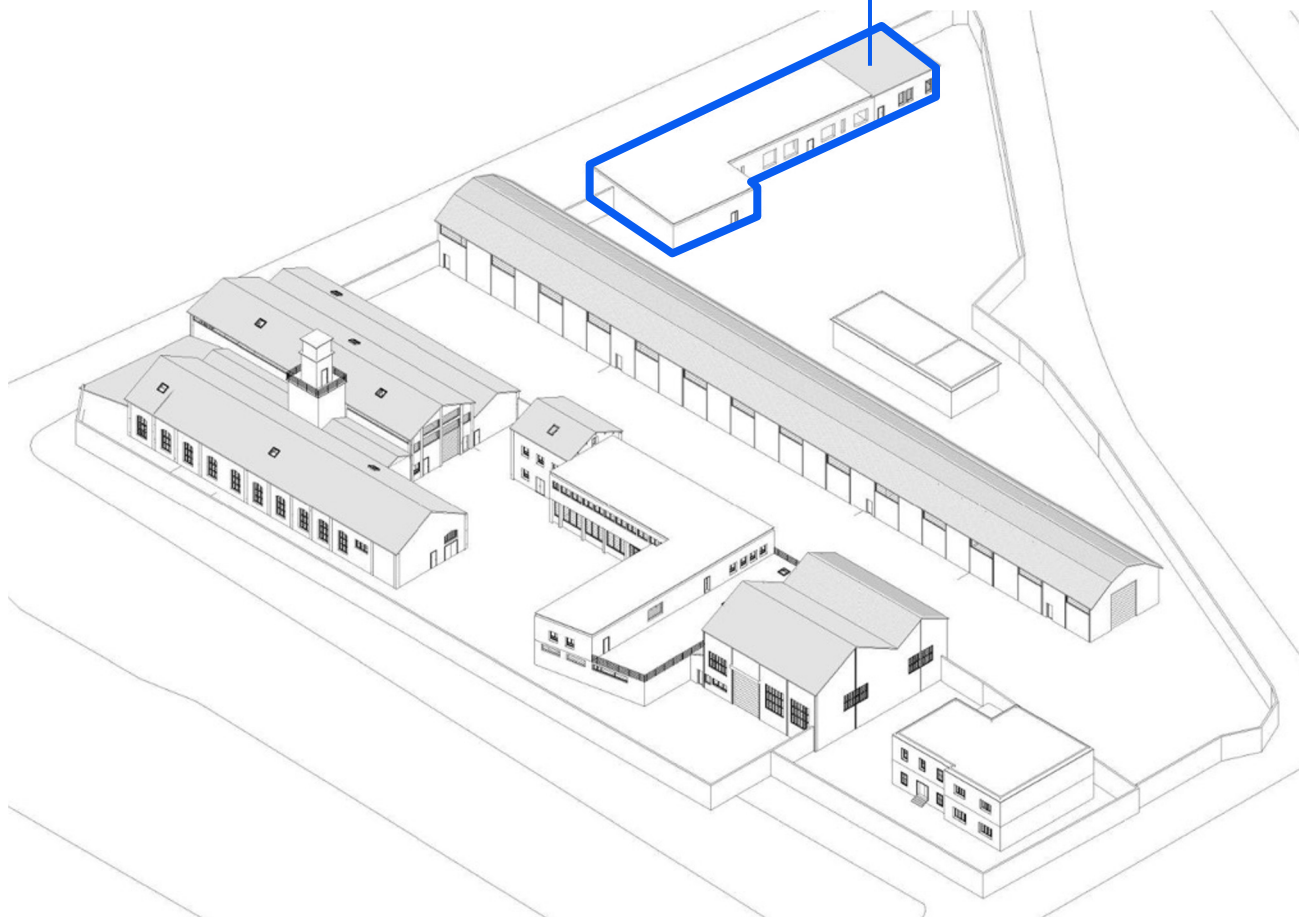
Il n'y a pas de contraintes particulières si le bâtiment reste de plain-pied.

Programme :

Il peut accueillir un ERP ou ERT autonome, nécessitant des accès logistiques (grandes portes).



Bâtiment H
468 m²



État du clos couvert



État du 2nd œuvre



Intérêt patrimonial



Valeur urbaine



Facilité d'adaptation
au programme



2. Fiche identité bâtiments **Bâtiment H**

37



Description : Bâtiment longitudinal sur un niveau.



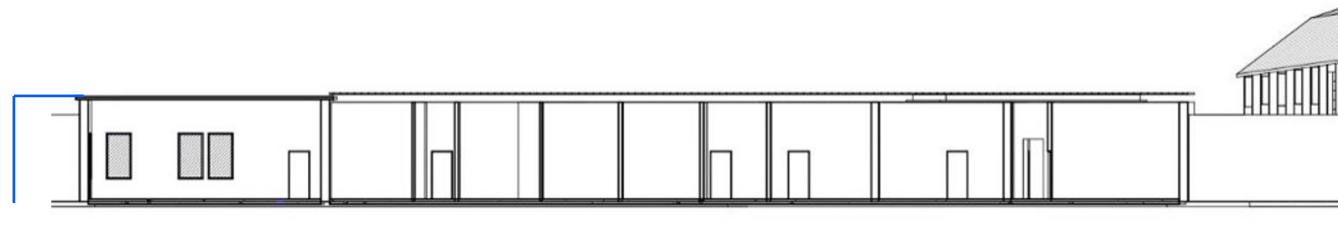
Construction : Vers 1930 / 1950 (étude requalification J-B Cremnitzer 2012).



Usage : Bureaux, toujours en activité.



4 m

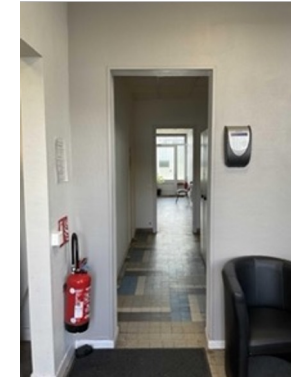
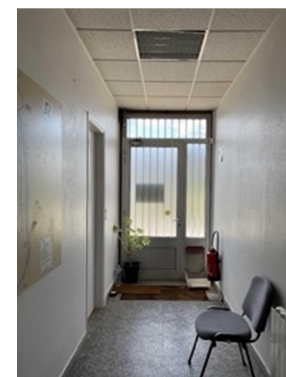
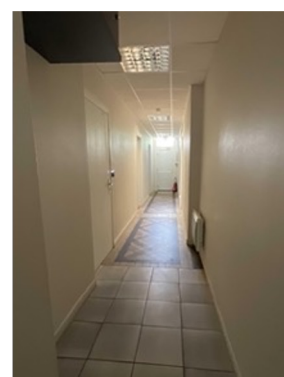
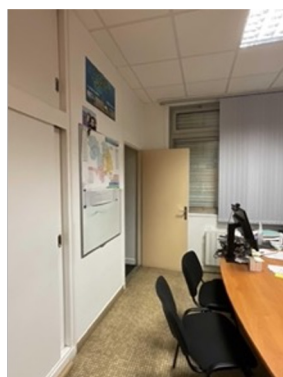




Matériaux et principe constructif : Structure poteau / poutre en acier et remplissage en briques de terre cuite.

Toiture en bac acier simple peau sans gouttières.

Baies acier simple vitrage.





Pathologies : Rejointoiement nécessaire des briques et reprise ponctuelle des structures béton (épaufrures). Deux reprises des baies par cadre acier réalisées suite à apparition fissures en façade est.

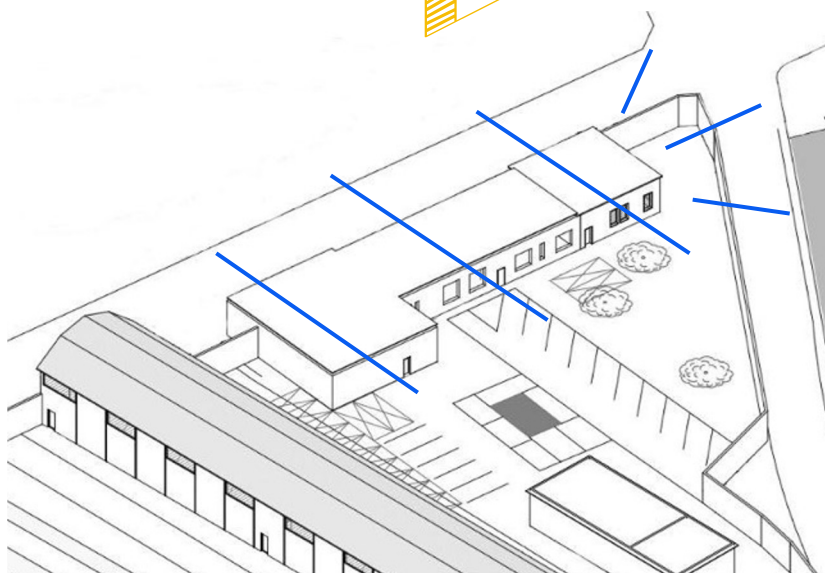


Valeur architecturale / patrimoniale :

Ce bâtiment en briques ne présente pas, de prime abord, un réel intérêt patrimonial, mais il est déjà là et est fonctionnel (rampe d'accès PMR).

Valeur urbaine :

Situé à l'extrémité du site, il agit comme un signal depuis le mail planté et les quais de futur bassin.



Mise aux normes sécurité / accessibilité :

Il n'y a aucune contrainte particulière si le bâtiment reste de plain-pied et si l'effectif est inférieur à 200 personnes.

Programme :

Le bâtiment est situé le long du canal, il pourrait accueillir un ERP de type restaurant ou boutique



Bâtiment A

Lot	Produit	Matériaux	Quantité	Unité	Qualité	Orientation potentielle
GOE	Structure métallique	Acier HEA	30	m2	Bonne	Qualification à réaliser
	Structure métallique extension	Acier HEA	100	m2	Moyenne	Qualification à réaliser
COUV	Bac plein	Tôle	1250	m2	Bonne	Détournement d'usage
	Plaque ondulée translucide	Plastiques	50	m2	Faible	Détournement d'usage
MEXT	Fenêtre châssis fixe	Acier peint - simple vitrage	20	U	Moyenne	Détournement d'usage
	Fenêtre ouvrant à la française	Bois - double vitrage fin	2	U	Moyenne	Réemploi in-situ
	Fenêtre ouvrant abattant	Bois - double vitrage fin	4	U	Moyenne	Réemploi in-situ
	Porte coulissante	Métal	1	U	Moyenne	Réemploi in-situ
	Porte sectionnelle	Métal	1	U	À tester	Réemploi in-situ
	Porte pleine double battant	Métal	2	U	Moyenne	Réemploi in-situ
MINT	Porte simple et double vantaux - pleine	Bois massif et aggloméré, carton	10	U	Moyenne	Détournement d'usage
	Porte simple vitrée	Simple vitrage	1	U	Faible	Détournement d'usage
	Verrière	Acier - simple vitrage	5	ml	Moyenne	Réemploi in-situ
	Porte remarquable	Bois massif	5	U	Faible	Détournement d'usage
	Fenêtre châssis fixe	Bois massif - simple vitrage	20	U	Moyenne	Détournement d'usage
	Faux-plafond	Laine de roche compactée	900	m2	Faible	Détournement d'usage
PB	Radiateur	Fonte	2	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Urinoirs	Céramique	7	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Vasque double	Céramique	2	U	Bonne	Réemploi in-situ
CFO	Luminaire plafonnier industriel T1	Métal - lampe à incandescence	12	U	Faible	Détournement d'usage
	Luminaire plafonnier industriel T2	Métal - lampe à incandescence	4	U	Faible	Détournement d'usage
	Luminaire plafonnier réglette	Plastiques - lampe fluorescente	30	U	Faible	Détournement d'usage
	Luminaire encastré dalle	Plastiques - lampe fluorescente	10	U	Faible	Détournement d'usage
CVC	Radiateur plafonnier	Métal	5	U	Faible	Détournement d'usage
SER	Pont roulant - 3000 kg	Acier	2	U	À tester	Réemploi in-situ
	Chemin de câble	Acier galvanisé	500	ml	Bonne	Réemploi in-situ
	Escalier métallique	Acier galvanisé - thermolaqué	2	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Caillebotis	Acier galvanisé	10	m2	Bonne	Réemploi in-situ
AMT	Rayonnages divers	Métal	20	U	Moyenne	Réemploi in-situ
	Mobilier - établis	Bois massif	5	U	Moyenne	Détournement d'usage
	Miroir	Verre	3	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Casier	Métal	10	U	Moyenne	Réemploi in-situ



Bâtiment B

Lot	Produit	Matériaux	Quantité	Unité	Qualité	Orientation potentielle
MEXT	Porte tiercée semi-vitrée	PVC double vitrage	1	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Fenêtre double battant à la française	PVC double vitrage	5	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Fenêtre double battant à la française	Bois simple vitrage	8	U	Moyenne	Détournement d'usage
MINT	Porte simple pleine	Bois, aggloméré, carton	5	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Faux-plafond	Laine de roche compressée	140	m2	Bonne	Réemploi in-situ
CFO	Plafonnier encastré - fluos	Métal - lampe fluorescente	16	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Plafonnier réglettes	Plastiques - lampe fluorescente	5	U	Bonne	Réemploi in-situ
CVC	Unité de climatisation	Plastiques - gaz	2	U	À vérifier	-
AMT	Stores intérieurs à lamelles	Textiles	3	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Mobiliers	Divers	1	Ens.	Bonne	Réemploi in-situ



Bâtiment D

Lot	Produit	Matériaux	Quantité	Unité	Qualité	Orientation potentielle
COUV	Bac plein	Tôle	388	m2	Bonne	Détournement d'usage
	Plaque ondulée translucide	Plastiques	20	m2	Faible	Détournement d'usage
MEXT	Porte sectionnelle	Acier	1	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Châssis fixe	Acier - simple vitrage	9	U	Moyenne	Détournement d'usage
MINT	Châssis fixe	Acier - simple vitrage	1	U	Moyenne	Détournement d'usage
	Porte simple pleine	Bois massif et aggloméré, carton	2	U	Faible	Détournement d'usage
	Faux-plafond	Laine de roche compactée	2	U	Faible	Détournement d'usage
CFO	Luminaire industrielle	Aluminium - lampe fluorescente	8	U	Faible	Détournement d'usage
	Luminaire plafonnier réglette	Plastiques - lampe fluorescente	1	U	Bonne	Détournement d'usage
CVC	Radiateur plafonnier rayonnant	Acier	2	U	Moyenne	-
SER	Pont roulant - 500 kg	Aluminium	1	U	À tester	Réemploi in-situ

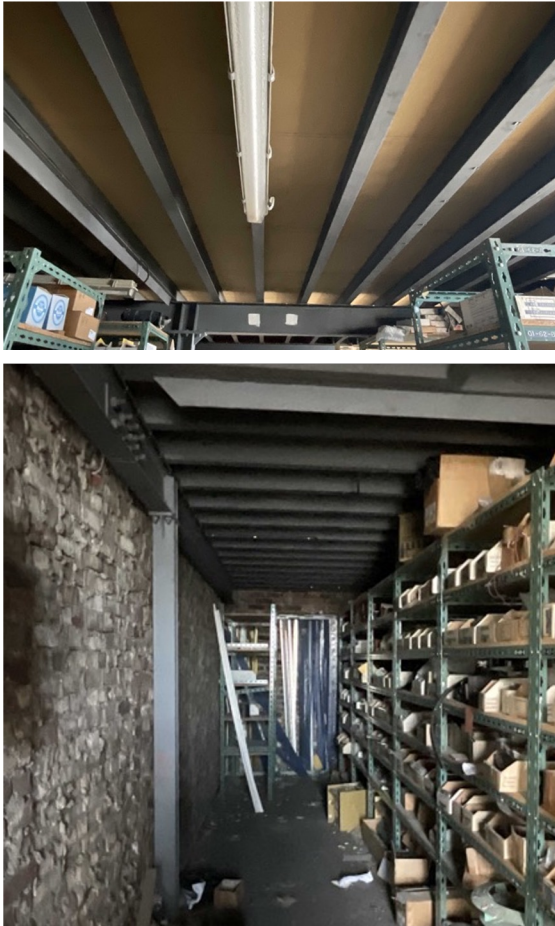


Bâtiment C

Lot	Produit	Matériaux	Quantité	Unité	Qualité	Orientation potentielle
MEX T	Fenêtre ouvrant à la française	Bois - simple vitrage	10	U	Moyenne	Réemploi in-situ
	Fenêtre ouvrant abattant	Bois - simple vitrage	15	U	Moyenne	Réemploi in-situ
	Skydome	Plastiques - métal	5	U	Moyenne	Détournement d'usage
	Porte vitrée double battant	Verre simple vitrage	2	U	Bonne	Réemploi in-situ
MINT	Porte simple et double vantaux - pleine	Bois massif et aggloméré, carton	25	U	Moyenne	Détournement d'usage
	Porte simple vitrée	Simple vitrage	1	U	Faible	Détournement d'usage
	Châssis fixe	Simple vitrage - vitrage	2	U	Bonne	Détournement d'usage
	Cloison amovible	Métal - isolant minéral	50	ml	Moyenne	Réemploi in-situ
	Cloisonnette sanitaire	Plastiques	7	ml	Bonne	Réemploi in-situ
	Faux-plafond	Laine de roche compactée	?	m2	Faible	Détournement d'usage
CVC	Lavabo	Céramique	7	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Urinoirs	Céramique	7	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Lavabo commun	Résine	2	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Unité de climatisation	Plastiques - gaz	4	U	À vérifier	-
	Radiateur plat	Acier	30	U	Moyenne	-
CFO	Luminaire plafonnier réglette	Plastiques - lampe fluorescente	50	U	Faible	Détournement d'usage
	Luminaire encastré dalle	Plastiques - lampe fluorescente	23	U	Faible	Détournement d'usage
	Luminaire hublot	Plastiques - lampe incandescente	5	U	Moyenne	Détournement d'usage
SER	Garde-corps et échelle	Acier galvanisé peint	30	ml	Bonne	Réemploi in-situ
	Grille de fenêtre	Acier galvanisé peint	4	U	Bonne	Réemploi in-situ
AMT	Mobiliers	Divers	1	Ens.	Moyenne	Détournement d'usage
	Tableau d'affichage	Bois	5	U	Bonne	Réemploi in-situ
	Casier	Métal	15	U	Moyenne	Réemploi in-situ



Bâtiment A





Bâtiment A

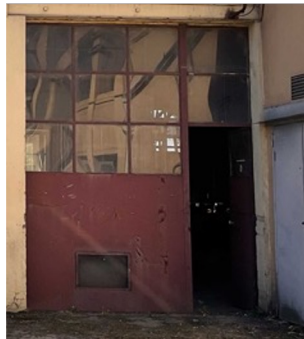


Bâtiment D





Bâtiment A



Bâtiment B



Bâtiment C



Bâtiment D



Bâtiment A



Bâtiment B



Bâtiment C



Bâtiment D

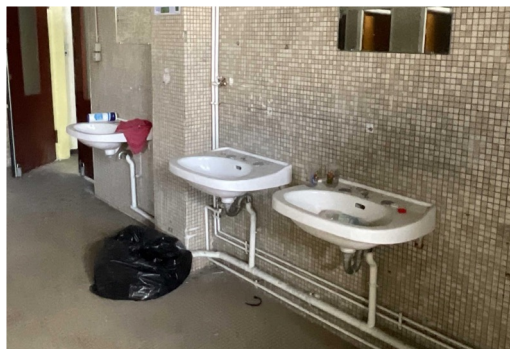




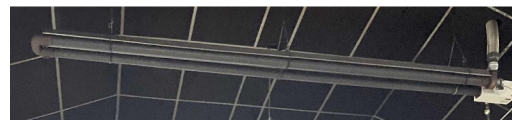
Bâtiment A



Bâtiment C



Bâtiment D

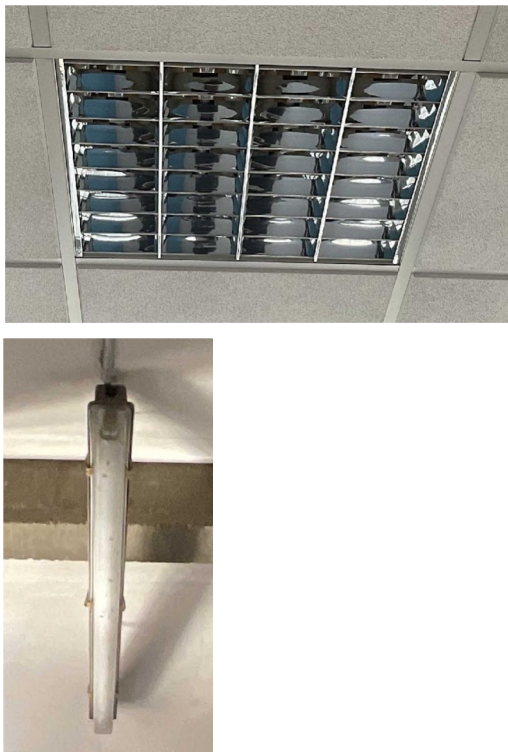




Bâtiment A



Bâtiment B



Bâtiment C



Bâtiment D



Bâtiment A



Bâtiment B



Bâtiment C



Bâtiment D





Bâtiment A



Bâtiment C

